

Extrait de procès-verbal de la séance du lundi 29 juin 2020

L'assemblée est ouverte à 20h15 sous la présidence de Monsieur François Strauss, Président.

Le Conseil général

- Vu le préavis N° 3/2020 de la Municipalité,
- Entendu le rapport de la commission des finances,
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide

- D'accepter le crédit d'investissement de CHF 80'000.- pour la restauration des extérieurs de l'église. Ce montant sera prélevé sur les fonds propres communaux. L'amortissement est prévu sur 20 ans.

Ainsi délibéré par le Conseil général de Montherod dans sa séance du 29 juin 2020.

Le Président :



François Strauss



Le Secrétaire :



Yannick Maury